

Le meurtre de René Bousquet

L'Humanité, 9 juin 1993

RENE BOUSQUET, quatre-vingt-quatre ans, secrétaire général de la police sous le régime de Vichy, a été assassiné hier matin à son domicile parisien, 34, avenue Raphaël, dans le 16^e arrondissement. Il était 8 h 45 quand un homme d'une cinquantaine d'années aux tempes grises s'est présenté à son domicile. « Il a sonné à l'interphone en déclarant qu'il venait de la part du ministère de l'Intérieur et ma mère lui a ouvert », raconte Alix Lafol, fils de la concierge de l'immeuble. Puis il est monté à pied jusqu'au sixième étage, où Bousquet se trouvait en compagnie de M. Nam, son homme de ménage, et de son berger allemand. Lorsque l'ancien chef de la police vichyssoise a ouvert la porte, l'homme a tiré « trois ou quatre coups de feu », selon M. Nam, qui s'est lancé à sa poursuite jusqu'au métro La Muette, mais n'a pu le rattraper.

A midi, un homme affirmant s'appeler Christian Didier convoquait plusieurs organes de presse dans un hôtel des Lilas, en revendiquant l'assassinat de René Bousquet. Il montrait une arme et, après un discours sur le thème du « Bien et du Mal », il apportait quelques précisions sur les faits : « Il m'a ouvert. Je suis monté (au) 6^e. Il a un jeune berger allemand. Ça m'ennuyait, parce que flinguer cette ordure-là, ça ne me dérangeait pas, mais si le

berger m'avait sauté dessus, ça m'aurait obligé à me défendre et à abattre le chien. Mais le chien s'est sauvé quand il a entendu le premier coup de feu. » Il ajoutait : « Je l'ai reconnu tout de suite parce que j'avais vu sa photo à la télé. J'ai dit : Monsieur René Bousquet, je vais vous passer ces documents qui sont nécessaires, vous allez en prendre connaissance, les lire et les transmettre lors de votre convocation au procureur. Au lieu de prendre les documents, j'ai sorti le revolver (qu'il avait caché dans une sacoche), j'ai tiré à bout portant, il a foncé sur moi, il avait une énergie inouïe, ce type-là. J'ai tiré une deuxième fois, il a continué à foncer sur moi ; une troisième fois, il a commencé à chanceler mais il courait encore sur moi. La quatrième fois, j'ai tiré dans la tête ou dans la nuque, je ne sais pas, je n'ai pas bien vu et là, il est tombé, le sang qui pissait, avec le papier dans la main. »

Peu avant 13 h 30, Christian Didier a été arrêté par les policiers de la brigade criminelle et conduit au Quai des Orfèvres. Selon des sources policières, « ses aveux sur l'assassinat ont été confirmés à 90% et de nombreux détails coïncident, des expertises balistiques sont en cours pour voir si l'arme est bien celle du meurtre ». Cependant, on reste prudent, Quai des Orfèvres, car l'homme a une « réputation d'affabulateur ». Domicilié à Saint-Dié, dans

les Vosges, Christian Didier est âgé de quarante-neuf ans. En 1987, il avait été arrêté à Lyon en possession d'une arme chargée dans l'enceinte de la prison Saint-Joseph où, dit-il, il voulait tuer Klaus Barbie.

Comme le mentionnent de nombreuses premières réactions (voir ci-contre), le silence définitif de René Bousquet peut soulager bien du monde. Faisant l'objet d'une procédure

judiciaire pour « crimes contre l'humanité » en raison de sa participation à l'organisation des rafles de juifs de juillet 1942 (Vél'd'hiv') et à l'annulation, le 18 août 1942, de dispositions réglementaires protégeant de l'arrestation plusieurs catégories d'enfants juifs étrangers en zone libre, l'instruction de son dossier devait s'achever prochainement devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.